

**2F2C PATRIMOINE**  
Société Civile de Portefeuille au capital de 300 euros  
Siège Social : 7, avenue Napoléon III, 20000 AJACCIO  
RCS Ajaccio en Cours

**AG DE DESIGNATION DE LA PREMIERE GERANCE**

**LES SOUSSIGNES :**

**1°) Monsieur Philippe, André CALMELS,**

Né le 11 avril 1935 à CHERAGAS (Algérie Française), de nationalité française, retraité,  
Veuf de Madame SANTA EMMANUELLI,  
Demeurant 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO,

**2°) Madame Florence, Carla TEGONI,**

Née CALMELS le 2 septembre 1969 à AJACCIO (Corse du Sud), de nationalité française, juriste,  
Demeurant 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO,

**3°) Monsieur Fabrice, Christian CALMELS,**

Né le 14 juillet 1973 à AJACCIO (Corse du Sud), de nationalité française, célibataire, directeur,  
Demeurant 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO,

agissant en qualité de seuls associés de la Société Civile de Portefeuille 2F2C PATRIMOINE, au capital de 300 euros, divisé en 30 parts sociales de 10 euro chacune, dont le siège social est sis 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO, en cours d'immatriculation au RCS d'AJACCIO, ont procédé de la signature des statuts, à la nomination du gérant, ainsi qu'il suit :

**NOMINATION DU PREMIER GERANT :**

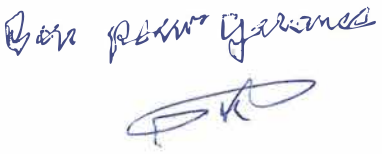


**Monsieur Philippe, André CALMELS,**

Né le 11 avril 1935 à CHERAGAS (Algérie Française), de nationalité française, retraité,  
Demeurant 7, avenue Napoléon III, Résidence San Lazaro, Immeuble Le Beauce, 20000 AJACCIO,

qui accepte, est nommé en qualité de Gérant pour la durée de la société. Il est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales et a, conformément à l'article 15 des statuts, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société dans ses rapports avec les tiers et notamment pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

Aucune rémunération de la gérance n'est en l'état fixée.

Fait à Ajaccio, le 22 janvier 2024, en 3 originaux.

<p><b>M. Philippe CALMELS :</b> « Bon pour Gérance » &amp; Signature :</p> 	<p><b>M. Florence TEGONI :</b> Signature :</p> 	<p><b>M. Fabrice CALMELS :</b> Signature :</p> 
--	--	--